

APRÈS ART. 11:

N° I-2791

# ASSEMBLÉE NATIONALE

7 octobre 2022

---

PLF POUR 2023 - (N° 273)

Commission	
Gouvernement	

## AMENDEMENT

N ° I-2791

présenté par  
M. Batut

-----

### ARTICLE ADDITIONNEL

#### APRÈS L'ARTICLE 11:, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.